



SYNERGY SANTE

ORGANISME ENREGISTRE AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU DPC N° 9259



CHARTRE DEONTOLOGIQUE SYNERGY SANTE

Partagée par l'ensemble des membres et intervenants de SYNERGY SANTE, qui s'engagent à :

- ▶ Reconnaître et valoriser vos compétences par la prise en compte équilibrée de tous les points de vue,
- ▶ Inscrire sa pratique dans une approche inclusive et être sensibilisé à l'accueil du public en situation de handicap.
- ▶ Créer plus d'autonomie, de fonction critique, plus de responsabilité, de créativité. La formation n'étant pas seulement conformisation à des savoirs académiques.
- ▶ Se professionnaliser, questionner sa pratique, à respecter les impératifs et exigences du référentiel QUALIOPi auxquelles nous sommes soumis,
- ▶ Respecter les droits, l'intégrité, les convictions et la sécurité des personnes concernées,
- ▶ Faire preuve d'indépendance, d'impartialité et d'intégrité : il ne doit pas exister de lien d'intérêts notamment à l'égard des entreprises fabricant ou distribuant des produits de santé, susceptibles de compromettre l'indépendance du contenu des programmes,
- ▶ Maintenir son libre-arbitre dans une relation de confiance. Il doit exercer ses missions avec compétence, conscience, indépendance, et respecter dans cet exercice les principes de loyauté aux intérêts de ses partenaires et de confidentialité sur ses missions et sur les résultats obtenus.